



MAAF Assurances réaffirme son engagement auprès des instances représentatives de l'Artisanat.

Réunis début décembre autour de petits déjeuners, les dirigeants de MAAF Assurances ont reçu 3 des principaux acteurs de l'Artisanat : Alain Griset, Président de l'APCMA, Jean Lardin Président de l'UPA et Patrick Liebus, Président de la CAPEB.



De gauche à droite : Etienne COUTURIER, Directeur général MAAF, Alain GRISET, Président de l'APCMA, Thierry DEREZ Président directeur général MAAF, François MOUTOT, Directeur général de l'APCMA, Emmanuel CHAYÉ, Délégué général MAAF.

Thierry Derez, Président directeur général de MAAF Assurances, partenaire historique de l'artisanat, et sa Direction Générale ont confirmé le soutien et les engagements pris envers les professionnels de l'artisanat et leurs institutions représentatives.

Ces rencontres ont permis d'échanger sur les dossiers d'actualité relatifs à l'artisanat, ainsi que sur ceux du commerce de proximité avec l'UPA.

Ce fut également l'occasion de faire le point sur les conventions qui lient MAAF et ses partenaires. A l'écoute et de concert avec ces instances, les Chambres consulaires et les organisations professionnelles, MAAF Assurances peut ainsi adapter en permanence ses produits pour assurer les artisans, leurs activités et les accompagner dans leur quotidien.

Thierry Derez, Président directeur général MAAF Assurances précise : «MAAF Assurances est sensible aux grandes causes de l'artisanat. Il est, de ce fait, important pour nous de rappeler aux institutions professionnelles que nous partageons les mêmes valeurs et que nous leur apportons notre soutien pour les actions qu'elles initient en faveur du secteur des métiers et des artisans.»



De gauche à droite assis : Patrick LIEBUS, Président de la CAPEB, Thierry DEREZ, Albert QUENET, Vice-Président de la CAPEB.
Debout : Etienne COUTURIER, Jean-Claude CONDOU, Secrétaire général, Henry HALNA du FRETAY, Secrétaire général délégué, Laurent PIGELET, Directeur Marketing et Communication MAAF, Alain CHOUGUIAT, Chef du service des affaires économiques, Bruno LACOSTE-BADIE Directeur technique produits MAAF, Emmanuel CHAYÉ.



De gauche à droite : Emmanuel CHAYÉ, Pierre BURBAN, Secrétaire général de l'UPA, Jean LARDIN, Président de l'UPA, Thierry DEREZ et Etienne COUTURIER.

A propos de l'APCMA :

Implantées dans toute la France, les Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) assurent dans une relation de proximité, des missions de service public essentielles à la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises : observatoire des territoires et actions économiques, promotion de l'apprentissage et de la formation, conseils juridiques... Elles reçoivent un très large public composé de chefs d'entreprises artisanales, collaborateurs, jeunes, créateurs et repreneurs d'entreprises.

Au niveau national, les CMA sont fédérées par l'Assemblée permanente des chambres de métier et de l'artisanat (APCMA) qui a pour mission d'animer le réseau, valoriser la place de l'artisanat dans l'économie et promouvoir les intérêts des entreprises auprès des instances nationales et européennes.

A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du bâtiment (www.capeb.fr), lequel dénombre :

- 380 000 entreprises employant moins de 20 salariés, soit 98 % des entreprises du bâtiment**
- 992 000 actifs, soit 67 % des actifs du bâtiment
- et 80 000 apprentis, soit 81 % des apprentis du bâtiment

Qui réalisent :

- 77 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 63 % du CA du bâtiment,
- 1,63 milliard d'euros d'investissements, soit 61 % des investissements du bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

** Ces chiffres sont extraits de la publication de la CAPEB : « Les chiffres clés de l'artisanat du bâtiment 2011 »

A propos de l'UPA :

L'UPA est l'organisation nationale représentative de l'artisanat et du commerce de proximité. Par l'intermédiaire de ses quatre composantes (CAPEB-CNAMS-CGAD-CNATP), elle rassemble 55 fédérations professionnelles nationales et 5000 syndicats départementaux.

En tant que partenaire social, l'UPA est consultée par les pouvoirs publics et participe aux négociations entre organisations d'employeurs et syndicats de salariés.

L'UPA défend les intérêts des 1.200.000 entreprises françaises de l'artisanat et du commerce de proximité et s'attache à promouvoir une économie fondée sur la proximité, à la fois créatrice d'emploi, source de richesses et de lien social.

A propos de MAAF :

Le Groupe MAAF Assurances est l'un des premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 4,1 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...), au prix le plus juste et avec une recherche d'efficacité optimale.

MAAF est, depuis plus de 60 ans, le partenaire historique du monde professionnel. En 2011, près de 370 000 professionnels et entreprises font confiance à MAAF et à ses contrats pour les dédiés.

Contacts presse MAAF

Audrey CHAZOULE : 01 53 10 65 12

Marie-Pierre MICHEL : 01 53 10 63 57